

Le GARD

développe les solidarités

www.gard.fr/fr/nos-actions/solidarite-sante



ACTIONS SOCIALES

*Le guide utile et simple pour vous informer
de vos droits et de nos actions.*

Collection Gard Utile

SOMMAIRE

VOUS ACCUEILLIR, VOUS ÉCOUTER, VOUS ORIENTER, VOUS ACCOMPAGNER	4
FACILITER VOTRE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	6
SOUTENIR VOTRE FAMILLE, AIDER ET PROTÉGER VOS ENFANTS	8
SOLIDARITÉ EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES	10
LES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX (CMS)	12
LES CENTRES DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)	14
LE BUDGET	15

UN DEVOIR DE SOLIDARITÉ



crédit photo © E. Hannotaux

Vous êtes près de 70 000 à pousser, chaque année, la porte d'un Centre Médico-Social.

Quel que soit votre âge, c'est là, au plus près de chez vous et avec le soutien d'un personnel qualifié, que vous pouvez parler de votre situation.

Que vos problèmes soient familiaux, financiers, de logement, de santé ou éducatifs, vous rencontrez ici l'écoute et l'accompagnement nécessaires pour vous aider à faire face et à trouver des solutions.

Le Conseil général du Gard fait résolument le choix des solidarités, de la lutte contre les exclusions et d'un quotidien meilleur pour votre famille et vos enfants.

Damien Alary,

Président du Conseil général du Gard

Vice-président de la Région Languedoc-Roussillon

et les conseillers généraux

VOUS ACCUEILLIR, VOUS ÉCOUTER,

La vie quotidienne nous confronte tous à des problèmes de logement, de santé, de déplacements, de vie familiale ou de finances...

Si vous rencontrez des difficultés pour faire face, seul, à ces questions, si vous souhaitez connaître ou accéder à vos droits sur la famille, le logement, la justice, l'emploi, les démarches administratives ou les prestations dont vous pouvez bénéficier...

Une assistante sociale du Conseil général vous reçoit dans l'un des 30 Centres Médico-Sociaux (CMS) du département, afin d'évaluer votre situation et d'élaborer avec vous des propositions d'aides personnalisées et adaptées pour :

- Faciliter votre accès aux soins et au système de santé.
- Vous permettre de vous déplacer afin de retrouver un emploi ou une formation.
- Faire face à vos difficultés dans l'éducation de vos enfants ou à des changements dans votre vie familiale (*divorce, séparation, grossesse, garde d'enfants*).
- Vous accompagner dans la gestion de votre budget et de vos factures (*eau, énergie*).
- Vous aider à accéder ou à garder votre logement.



Bien vivre sa grossesse et l'arrivée de bébé, favoriser le bien-être et l'épanouissement de votre enfant.

VOUS ACCOMPAGNER, VOUS ORIENTER

Selon vos besoins...

Un personnel qualifié aux compétences diversifiées vous accompagne :

Secrétaire, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale, médecin de Protection Maternelle et Infantile (PMI), puéricultrice, infirmière ou sage-femme, psychologue ou éducateur

• en tête-à-tête lors d'entretiens individuels,

• en groupe sur des sujets d'intérêt commun : ateliers recherche logement, budget, théâtre, jardin, massage bébé, allaitement...



**contactez
votre Centre
Médico-Social
(p. 12)**

Aujourd'hui, 70 actions collectives sont mises en oeuvre par les équipes sociales et médico-sociales. **Pour les découvrir, contactez votre Centre Médico-Social.**

LE FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT

Le Fonds Solidarité Logement (FSL) vous permet :

- l'accès à un logement locatif (*caution, frais d'agence, 1^{er} mois de loyer, ouverture des compteurs eau, énergie, assurance habitation*),
- le maintien dans votre logement (*règlement de loyer, prévention des expulsions*),
- des aides pour maintenir chauffage, électricité, eau courante et gaz.

FACILITER VOTRE INSERTION

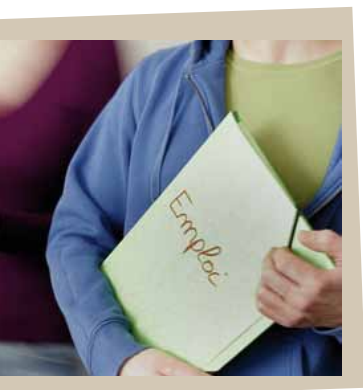
En fonction de votre situation familiale et des ressources de votre foyer, le Conseil général du Gard vous garantit un revenu minimum, soutient votre activité professionnelle ou votre retour à l'emploi.

Le Revenu de Solidarité Active est un dispositif de lutte contre les exclusions.

Il est versé par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ou la MSA (Mutualité Sociale Agricole).

Le Conseil général

vous assure une orientation et un accompagnement personnalisé par l'intermédiaire d'un référent.



Après l'attribution de l'allocation, les bénéficiaires du RSA s'engagent dans une **démarche d'insertion**. Votre projet d'insertion est défini dans le **contrat d'engagement** signé par vous, bénéficiaire du RSA, et le Président du Conseil général du Gard.

LES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

Les équipes pluridisciplinaires examinent, dans l'anonymat et en toute confidentialité, les dossiers des bénéficiaires du RSA pour réduction, suspension ou réorientation.



SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Vous pouvez bénéficier d'actions collectives d'insertion, d'une Allocation Personnalisée de Retour à l'Emploi.

La collectivité s'engage à vous apporter l'aide nécessaire à la **réalisation de votre projet d'insertion**.

Dans cet objectif, le Conseil général peut vous proposer de participer, avec d'autres bénéficiaires, à une **action collective d'insertion** dans des **domaines très variés** : la santé, l'alphabétisation, la culture, l'environnement, le patrimoine, la solidarité...

L'**allocation personnalisée de retour à l'emploi (APRE)** vous permet de faire face à des dépenses liées à votre nouvelle activité professionnelle ou à une formation, comme les gardes d'enfants ou des déplacements.

Pour en savoir plus, contactez votre Centre Médico-Social.

**contactez
votre Centre
Médico-Social
(p. 12)**



LA CARTE EDGARD TREMLIN

Délivrée en fonction de vos ressources, la carte « Edgard Tremplin » vous permet pendant 3 mois de vous déplacer gratuitement afin de retrouver un emploi ou une formation.



SOUTENIR VOTRE FAMILLE,

contactez
votre Centre
Médico-Social
(p. 12)

Vous attendez un enfant, votre bébé vient de naître et vous avez besoin d'être épaulé(e) pour veiller sur sa santé et le bien-être de votre famille

- Les **sages-femmes du Conseil général** vous proposent un accompagnement à domicile ou au Centre Médico-Social, un entretien prénatal précoce, une préparation à la naissance.
- Lors des **consultations de nourrissons**, les médecins, puéricultrices, infirmières, peuvent apporter à votre enfant un **suivi médical adapté**.
- **Entre 3 et 4 ans**, votre enfant bénéficie à l'école maternelle d'un **bilan de santé gratuit** : vision, audition, vaccinations, taille, poids, motricité, dentition, langage, développement.

Vous souhaitez rencontrer d'autres parents, vous réserver des instants d'intimité avec votre enfant

- Plusieurs **ateliers collectifs** vous sont proposés : préparation à la naissance, massage bébé, soutien à l'allaitement...

Vous souhaitez adopter un enfant

- Vous bénéficiez d'informations, de conseils et nous gérons les procédures d'agrément.

L'ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE

Un entretien prénatal est possible dès la déclaration de grossesse, afin de mobiliser vos ressources personnelles et de faire face aux changements corporel, psychologique, social et familial.



AIDER ET PROTÉGER VOS ENFANTS

Vous cherchez un mode de garde pour votre enfant

• A la **crèche** ou chez une **assistante maternelle** suivie et agréée par le Conseil général, nous vous aidons à choisir le mode d'accueil qui correspond le mieux à vos attentes et nous vous accompagnons pour effectuer vos démarches.

Adolescent ou jeune majeur, vous cherchez une écoute sur les relations amoureuses, la sexualité

• Les **Centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF)** vous accueillent, vous écoutent et vous informent sur la sexualité, la contraception, la fécondité, les IST (*infections sexuellement transmissibles*). Leur accès est **libre et gratuit**, et l'entretien **confidentiel**.

Vous rencontrez des difficultés dans l'éducation de vos enfants

• Les Lieux d'Accueil Parent-Enfants ou le réseau «écoute appui accompagnement des parents», les prestations d'aide sociale à l'enfance apportent à votre famille un **soutien éducatif et psychologique**.

• Nous accueillons les femmes enceintes et les mères très fragilisées, ayant des enfants de moins de trois ans, les enfants et les jeunes mineurs qui doivent être protégés.

Pour en parler, contactez votre Centre Médico-Social.

IL Y A DES SIGNES QUI NE TROMPENT PAS...

La situation d'un enfant vous préoccupe, vous craignez qu'il soit en danger, vous pensez qu'il a besoin d'aide, parlons-en :

Alerte Enfance Gard
☎ 0 810 8000 30



Matthias
2 ans



Alex
4 ans

SOLIDARITÉ EN FAVEUR DES

Vous êtes une personne âgée, vous êtes un parent ou vous faites partie de l'entourage proche de cette personne

Une assistante sociale

du Conseil général ou d'un Centre Local d'Insertion et de Coordination gérontologique (CLIC) vous accueille ou vous rend visite afin de répondre à vos questions et d'évaluer votre situation en fonction de votre degré d'autonomie pour :

- Vous informer sur vos **droits**.
- Vous accompagner pour toute demande d'**Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)**.
- Faciliter votre **maintien à domicile** grâce à l'aide ménagère, aux repas en foyer ou au portage de repas à domicile.
- Vous aider à choisir un **foyer logement**, une **maison de retraite** ou un **accueil familial agréé** par nos services, même de façon temporaire.
- Vous orienter vers des **démarches complémentaires** ou vers les services compétents.

**contactez
votre Centre
Médico-Social
(p. 12)**

Pour la rencontrer, contactez votre Centre Médico-Social.

LA MDPH À VOTRE ÉCOUTE

N° vert : 0 800 20 50 88 *

Tél. : 04 66 02 78 00

Fax : 04 66 02 78 20

mail : mdph@cg30.fr

** (gratuit depuis un poste fixe)*



PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES

Vous êtes une personne en situation de handicap, vous êtes un parent ou vous faites partie de l'entourage proche de cette personne

Des agents et des travailleurs sociaux

vous accueillent à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), et évaluent vos besoins en fonction de votre situation pour :

- Vous informer sur vos **droits**.
- Vous fournir les **dossiers** et vous aider à les remplir .
- Vous accompagner dans le dépôt d'une **demande de prestation** pour obtenir l'aide ménagère, pour ses frais de repas, l'hébergement en établissement.
- Faciliter votre **orientation scolaire ou professionnelle**.
- Vous orienter vers des **démarches complémentaires** ou vers les services compétents.
- Vous renseigner d'une façon générale sur les **dispositifs** et les différents **organismes** qui interviennent dans le domaine du handicap.
- Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (**CAMSP**) assurent la prévention, le dépistage, la **prise en charge d'enfants handicapés** et l'accompagnement de leurs parents.

LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)

est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées, à domicile ou en établissement. Elle couvre l'aide d'une tierce personne, les aides techniques (lits médicaux ou fauteuil roulant), les aides matérielles (aménagement du logement et du véhicule) et animalières.

LES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX

Centre Médico-Social

23, Bld Intérieur Sud
30220 **AIGUES-MORTES**
Tél. : 04 66 53 74 41

Centre Médico-Social Alesia

24, Boulevard Gambetta
30100 **ALÈS**
Tél. : 04 66 54 66 54

Centre Médico-Social Les Volubilis

5, rue du Bougès
30100 **ALÈS**
Tél. : 04 66 25 42 87

Centre Médico-Social

34, avenue Rollin
30140 **ANDUZE**
Tél. : 04 66 61 70 20

Centre Médico-Social

2, Place S. Allende
30230 **BAGNOLS-SUR-CÈZE**
Tél. : 04 66 33 30 00

Centre Médico-Social

Chemin Saint-Joseph
30302 **BEUCAIRE**
Tél. : 04 66 59 73 00

Centre Médico-Social

Rue Paul Vermale
30160 **BESSÈGES**
Tél. : 04 66 25 00 24

Centre Médico-Social

Place Mireio
30420 **CALVISSON**
Tél. : 04 66 01 23 13

Centre Médico-Social

Rue de la République
30110 **LA GRAND'COMBE**
Tél. : 04 66 34 60 60

Centre Médico-Social

13, av. E. d'Alzon
30120 **LE VIGAN**
Tél. : 04 67 81 86 60

Centre Médico-Social

8 rue de Clarensargues
30320 **MARGUERITTES**
Tél. : 04 66 02 80 33

Centre Médico-Social

5, rue de la Pitié
30000 **NÎMES**
Tél. : 04 66 36 95 00

Centre Médico-Social

11 ter, rue S. Reinach
30000 **NÎMES**
Tél. : 04 66 38 00 54

Centre Médico-Social

Immeuble Jacques Baby
30000 **NÎMES**
Tél. : 04 66 28 10 26

Centre Médico-Social Valdegour

11, Place Jean Perrin
30900 **NÎMES**
Tél. : 04 66 63 78 00

**Centre Médico-Social
Trait d'Union**

4, Place Roger Bastide
30903 **NÎMES CEDEX 2**
Tél. : 04 66 62 71 00

Centre Médico-Social

Ville Active
442, avenue J. Prouvé
30044 **NÎMES CEDEX 9**
Tél. : 04 66 76 81 00

Centre Médico-Social

Qu. Chemin Bas d'Avignon
2 bis, rue G^{al} Delestrain
30044 **NÎMES CEDEX 9**
Tél. : 04 66 02 80 00

Centre Médico-Social

3, boulevard Carnot
30130 **PONT-SAINT-
ESPRIT**
Tél. : 04 66 39 12 15

Centre Médico-Social

76, rue Serret
30260 **QUISSAC**
Tél. : 04 66 77 48 01

Centre Médico-Social

10, rue J.B Fabre
30150 **ROQUEMAURE**
Tél. : 04 66 82 64 30

Centre Médico-Social

Boulevard du Nord
30500 **SAINT-AMBROIX**
Tél. : 04 66 24 01 07

Centre Médico-Social

111, av. Jean Moulin
30380 **SAINT-CHRISTOL-
LÈS-ALÈS**
Tél. : 04 66 56 49 50

Centre Médico-Social

Résidence Hemingway
Rue Voltaire
30190 **SAINT-GENIÈS-DE-
MALGOIRES**
Tél. : 04 66 02 13 60

Centre Médico-Social

11, rue Vis de St Gilles
30800 **SAINT-GILLES**
Tél. : 04 66 58 34 60

Centre Médico-Social

3, rue Pasteur
30170 **SAINT-HIPPOLYTE-
DU-FORT**
Tél. : 04 66 77 09 10

Centre Médico-Social

1090, avenue des Rosiers
30340 **SAINT-JULIEN-
DES-ROSIERS**
Tél. : 04 66 86 16 52

Centre Médico-Social

Bâtiment l'Alzon
Place des Cordeliers
30703 **UZÈS**
Tél. : 04 66 03 48 00

Centre Médico-Social

Résidence Le Zola
Rue Emile Zola
30600 **VAUVERT**
Tél. : 04 66 73 10 50

Centre Médico-Social

Rés. du Mt Andaon
Place de la Croix
30400 **VILLENEUVE-LÈS-
AVIGNON**
Tél. : 04 90 25 46 68

LES CENTRES DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)

Centre Médico-Social Alesia

24, Bld Gambetta
30104 **ALÈS CEDEX**
Tél. : 04 66 54 66 54

Centre hospitalier Consultation Maternité

Avenue du Dr Goubert
30100 **ALÈS**
Tél. : 04 66 78 32 21

Mouvement Gardois pour le Planning Familial

10, Impasse des crêtes
30100 **ALÈS**
Tél. : 04 66 86 19 85

Centre Médico-Social

2, Place S. Allende
30230 **BAGNOLS-SUR-CÈZE**
Tél. : 04 66 33 30 00

Centre hospitalier Consultations externes

Av. Alphonse Daudet
30200 **BAGNOLS-SUR-CÈZE**
Tél. : 04 66 79 11 88

Centre Médico-Social

Chemin Saint-Joseph
30302 **BEUCAIRE**
Tél. : 04 66 59 73 00

Centre Médico-Social

Rue Emmanuel d'Alzon
30120 **LE VIGAN**
Tél. : 04 67 81 86 60

Centre de consultation

10, rue Villeperdrix
30000 **NÎMES**
Tél. : 04 66 76 75 04

Centre Médico-Social

11 ter, rue S. Reinach
30000 **NÎMES**
Tél. : 04 66 38 00 54

Centre hospitalier Carêmeau Service gynécologie obstétrique

Avenue du Pr Debré
30000 **NÎMES**
Tél. : 04 66 68 32 18

Centre Médico-Social

Bâtiment l'Alzon
Place des Cordeliers
30703 **UZÈS**
Tél. : 04 66 03 48 00

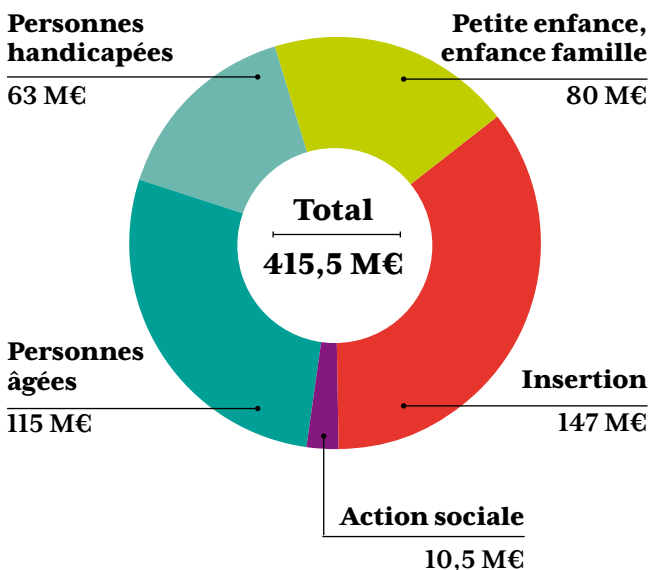
Centre Médico-Social

Résidence Le Zola
Rue Emile Zola
30600 **VAUVERT**
Tél. : 04 66 73 10 50

LE BUDGET

Pour les solidarités,

le Conseil général du Gard mobilise 415,5 millions d'€, soit presque 50 % de son budget global.



UTILE

Conseil général du Gard

3, rue Guillemette
30044 Nîmes Cedex 9
Tél. 04 66 76 76 76

Pour vous faciliter la vie, toutes les infos,
toute l'actu sur : www.gard.fr

Et chaque mois, dans votre boîte aux lettres,
votre magazine Gard mag'

